

WEEK END AIR ET EAU DANS LE VERCORS

**Canyoning et Via Ferrata
Entre Vercors et Devoluy
Week end Sport
2 jours/1 nuit**



Le versant Trièves du massif du Vercors est sauvage et accueillant ! Il rejoint le massif du Dévoluy où se situe une via ferrata originale, qui parcourt les gorges particulièrement étroites de la Souloise.

Après une nuit confortable en auberge ou en résidence, nous nous jetons à l'eau dans le canyon des Moules Marinières, rassemblant toutes les réjouissances de cette activité ludique, et notamment un toboggan inoubliable ! Pour terminer en beauté le canyon de l'Infernet ou du Furon sont au programme ...

PROGRAMME

Samedi : 13h30, rendez vous à la Gare de Monestier-de-Clermont.

Nous nous répartissons dans les voitures des participants et rejoignons le **départ de la Via Ferrata** (45 mn). Situé dans des gorges spectaculaire ce parcours est un enchaînement de la Via des Beaumes et de la via Vertigo.

L'ambiance est unique puisque nous évoluons dans les gorges 50 m au dessus de la rivière et que nous pouvons parfois changer de rive en faisant juste un pas !

Durée du parcours : environ 3h30.

Retour sur Gresse en Vercors pour le dîner et la nuit.

Dimanche : Situé à 15 mn de l'auberge, le **Canyon des Moules Marinières**, présente une alternance de **petites cascades** que l'on descend en toboggans ou en rappel (maximum 17 m). Le final est un enchaînement particulièrement spectaculaire qui se termine par un saut et un **toboggan de 10 m. Mémorable !** En juin ce canyon n'est pas praticable donc nous parcourons la partie amont du **canyon de la Pissarde**.

Pique-nique au sec dans l'herbe.

Le canyon du Furon, un concentré de rappels et de sauts dans une ambiance bien aquatique. (marche d'approche 10 mn, descente 1h30).

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques :

Il décidera alors de parcourir d'autres canyons ... Rio Sourd, Versoud (partie basse) et Neyron.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Samedi à 13h30 à la gare de Monestier de Clermont.

(Paris 07h50 – Monestier 12h57 via Grenoble TGV) – horaires à vérifier auprès de la SNCF.

Accès voiture :

De Paris : prendre l'autoroute du soleil direction Lyon. Puis suivre Genève Marseille Grenoble, ensuite Grenoble Chambéry. Puis prendre l'autoroute A48 en direction de Rives, Voiron. Ensuite Monestier de Clermont par la départementale 75.

De Marseille : Prendre l'autoroute en direction de Aix en Provence, Nice, puis Gap Dignes, Perthuis. Prendre la D4085/E712 direction de Grenoble, Sisteron Nord. Puis la départementale 75 en direction de Grenoble, puis Apsres sur Buech. Continuer sur Monestier de Clermont.

Accès train : gare de Monestier de Clermont

07h37 : Paris Gare de Lyon - TGV

10h40 : Grenoble 2h10 : Grenoble

12h54 : Monestier de Clermont

DISPERSION

Vers 18h30 le dimanche

Retour train :

18h56 : Monestier de Clermont

19h43 : Grenoble 21h20 : Grenoble

00h28 : Paris Gare de Lyon

Hébergement avant ou après :

Nous contacter.

NIVEAU

Niveau initiation : il faut savoir nager et ne pas avoir l'appréhension du vide. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

ENCADREMENT

Matthieu, Moniteur Escalade/Canyon.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades de tuf, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (9 à 17 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

La via ferrata est un itinéraire d'escalade facile et aménagé qui permet de parcourir une falaise en progressant aussi bien horizontalement que verticalement. Il ne nécessite pas d'apprentissage particulier et permet de découvrir l'ambiance d'une paroi. Il est souvent agrémenté de passages ludiques comme un pont de singe ou une passerelle népalaise.

HEBERGEMENT

Une nuit en Auberge de Charme, située à Gresse en Vercors. En Chambres de 4 personnes ou de 2 personnes avec salle de bain. Selon disponibilité, vous pourrez être logé en résidence située à côté de l'auberge, en studio ou appartement (les repas seront pris à l'auberge).

Le samedi nous prenons le dîner à l'auberge, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le pique-nique du dimanche est copieux et agrémenté, dans la mesure du possible, d'une boisson chaude (café ou thé).

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant,

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche.

VIA FERRATA : un baudrier, une longe double avec absorbeur de choc et un casque.

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

TRANSFERTS INTERNES

Avec les véhicules des participants.

GROUPE

Groupe : 4 à 8 personnes.

DATES ET PRIX

Tous les WE du 22 juin au 15 septembre 2013, pour les groupes constitués de 4 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

Deux formules au choix :

En chambre de 4 personnes	209 €/personne
En chambre de 2 personnes	229 €/personne

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- L'hébergement comme mentionné
- La pension complète
- Le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de transport
- l'assistance rapatriement, interruption de séjour 1 %
- l'assurance annulation 2 %

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de

21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les évènements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex